

Publié le 19 juillet 2019

Lancement du label « Ville durable et innovante »

Le 8 juillet, le Cerema et Efficacity, en partenariat avec le réseau Vivapolis, ont annoncé le lancement du label « Ville durable et innovante » à la Maison de la Chimie, à Paris. Ce nouveau label français entend adopter une approche intégrée, prenant en compte aussi bien les préoccupations environnementales que socio-économiques. La FedEpl était sur place pour comprendre les apports de ce nouveau label ambitieux à vocation européenne.



Dans l’imaginaire collectif, l’appellation « ville durable » fait souvent davantage référence au pilier environnemental du développement durable. Il existe déjà de nombreuses démarches européennes (Cit’ergie, Capitale Verte Européenne) et françaises (Écoquartiers, Écocités) qui vont dans ce sens.

Un label inclusif...

L’ambition du label « Ville durable et innovante » est de reprendre les [domaines d’actions valorisés par le European Energy Award](#) et de les compléter avec les thématiques suivantes qui prennent en compte les dimensions sociale et économiques du développement durable :

- Gouvernance et management,
- Innovation,
- Cohésion sociale, éducation, santé,
- Culture, loisirs, sports,
- Résilience, sécurité,
- Développement économique.

Le label entend également **réconcilier les actions ville durable avec les actions ville innovante** (« *smart city* »), et ainsi récompenser les collectivités dans leur démarche de transitions écologique et numérique.

... à vocation européenne

Il existe aujourd'hui deux labels majeurs qui évaluent la durabilité et l'attractivité des villes au niveau mondial : le label américain « LEED for Cities » et le label asiatique « CASBEE for Cities ». Or, il n'existe pas encore d'équivalent européen !

L'ambition du label « Ville durable et innovante » est ainsi de prendre en compte la spécificité des **villes européennes** et de valoriser la **vision française** de la ville durable à l'international.

...qui recherche de nouveaux partenaires

Le label a le soutien d'associations d'élus (AdCF, France Urbaine), mais également d'entreprises comme l'a rappelé l'intervenant Gérard Wolf, président de la [task force « Ville durable » de Medef International](#).

Un **appel à partenaires** a été lancé auprès des EPCI déjà labellisés *European Energy Award* - ou en cours de labellisation - afin d'identifier une dizaine de villes-pilotes françaises souhaitant participer à cette démarche novatrice. L'accompagnement de la collectivité en phase pilote représente un coût de 30 000 à 40 000 euros, financé à moitié par Efficacity et le Cerema.

Les collectivités ont jusqu'au **8 septembre** pour candidater.

[En savoir +](#)

Par Noémie DUTHILLEUL